

Emancipation

Par **Melysah**, le **03/09/2010 à 00:37**

Bonjour a tous, j'ai 17 ans et je voudrais entrée dans le monde du travail mais c'est pas facile de trouver des patrons quand on est mineur donc j'aurai aimée savoir si je me fais émanciper (avec l'autorisation de mes parents) est ce que je pourrai me faire embaucher comme une personne majeur ? Et est ce que l'émancipation à un prix ?

Par **Camille**, le **04/09/2010 à 18:10**

Bonjour,
l'émancipation est gratuite, mais vous ne serez pas majeur(e) pour autant, vous ne serez que "mineur(e) émancipé(e)". Donc avant toute décision, encore faudrait-il mieux vous faire préciser par ces patrons ce qui les gêne exactement en embauchant un ou une mineur(e).

Par **Camille**, le **04/09/2010 à 18:12**

Re,
P.S. : Ce n'est pas vous qui vous faites émanciper "avec l'autorisation des parents", mais c'est [u:1myi9lw3]eux[/u:1myi9lw3] qui vous émancipent.